

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt trois, le seize octobre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni A la salle des fêtes de Molinet, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 10 octobre 2023.

DÉLIBÉRATION N° DEL2023_095 - FINANCES EFFACEMENT DE DETTES - BUDGET DECHETS MENAGERS

Le 27 avril 2023, la Commission de surendettement des particuliers de Saône-et-Loire a procédé à l'effacement d'une dette d'un montant de 257,50 € correspondant à des redevances d'ordures ménagères de 2022 et 2023 non soldées à ce jour pour insuffisance d'actif.

Le 27 avril 2023, la Commission de surendettement des particuliers de Saône-et-Loire a constaté la situation d'un usager du Grand Charolais et a décidé l'effacement d'une dette d'un montant de 536,97 € correspondant à des redevances d'ordures ménagères de 2020 et 2022 non soldées à ce jour pour insuffisance d'actif.

Le 11 mai 2023, la Commission de surendettement des particuliers de Saône-et-Loire a constaté la situation d'un usager du Grand Charolais et a décidé l'effacement d'une dette d'un montant de 457,04 € correspondant à des redevances d'ordures ménagères de 2021 et 2022 non soldées à ce jour pour insuffisance d'actif.

Ces créances appartenaient à la Communauté de Communes Le Grand Charolais, compétente en matière de collecte et traitement des déchets des ménagers.

Il est donc demandé au Conseil communautaire de se prononcer pour l'effacement de ces dettes pour un montant total de 1 251,51 € sur le Budget Déchets Ménagers.

Vu les décisions rendues par la Commission de surendettement relatives à l'effacement de dettes,

Considérant que la Communauté de Communes Le Grand Charolais se voit dans l'obligation d'effacer les dettes précitées,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 21 septembre 2023,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 02 octobre 2023,

Après interventions du Président Gérald GORDAT et de Magali DUCROISET,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré, au scrutin public:

A l'unanimité,

DÉCIDE

- D'effacer trois dettes d'un montant de 536,97 €; 257,50€ et 457,04 € concernant des redevances « ordures ménagères » d'usagers du service,

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

- De procéder à l'émission d'un mandat à l'article 6542 « créances éteintes » au budget primitif du Budget annexe Déchets Ménagers 2023 pour un montant de 1251,51 €,
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Paul DUMONTET
Membres présents à la séance : 59	Votants : 66

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Michel ARNOUX, Pascal LOPES DE LIMA, Nathalie LELIEVRE, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, André RIBOULIN, Marc TABOULOT, Patrice MAILLY, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

Délégués ayant donné pouvoir :

André ACCARY à Gilles PERRETTE, Annie BOISSARD à Catherine CLERGUÉ, Cédric FRADET à Guillaume CHAUVEAU, Fabien GENET à David BÊME, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Jean-Marc NESME à Gérald GORDAT, Bernard PLET à Myriam PEJOUX

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Christian LAROCHE, Céline BIJON, Thierry DESJOURS, Régis GAUTHERON, Stéphane JOURNET, Jean-Baptiste LEFORT, Patrick PAGÈS, Jean-Claude MICHEL

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 16 octobre 2023
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais